Licence professionnelle Chef de projet touristique

Rapport Hcéres

▶ **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Chef de projet touristique. 2012, Université de Haute-Alsace - UHA. hceres-02027769

HAL Id: hceres-02027769

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027769

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle

Chef de projet touristique

de l'Université de Haute-Alsace

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012

agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Evaluation des diplômes
Licences Professionnelles – Vague C

Académie : Strasbourg

Établissement déposant : Université de Haute-Alsace

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Chef de projet touristique

Dénomination nationale : SP7-Hôtellerie et tourisme

Demande n° S3LP130004138

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : IUT de Colmar
- Délocalisation(s) : Institut supérieur de management et d'entreprenariat de BAMAKO, MALI (à venir)
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : Jade Hochschule, à WILHELMSHAVEN, ALLEMAGNE (coopération en cours d'élaboration pour une triple diplomation)
- Convention(s) avec le monde professionnel : /
- Secteur professionnel demandé : SP7-Services aux personnes

Présentation de la spécialité

L'objectif de la spécialité est de former des professionnels du tourisme aptes à concevoir et à conduire le développement de projets en intégrant les contraintes économiques, juridiques, managériales, financières et environnementales et les exigences liées à l'accueil et aux services. Les métiers visés sont : chef de projet touristique, responsable d'office du tourisme, responsable adjoint de destination, gérant d'équipements touristiques et de loisirs, agent de développement touristique d'un territoire, monteur de projet dans un bureau d'études…

Ouverte en 2006, cette spécialité est proposée actuellement en formation initiale, continue et en alternance. Elle associe les complémentarités pédagogiques de l'IUT de Colmar, porteur du projet, de la Faculté des sciences économiques, sociales et juridiques, de la Faculté pluridisciplinaire d'enseignement professionnalisé supérieur, du lycée J. Storck de Guebwiller et de la Duale Hochschule de Lörrach (Allemagne). Son aspect transversal la lie à différentes formations de l'Université de Haute-Alsace comme les DUT *Carrières juridiques*, *Techniques de commercialisation*, *Gestion et administration des entreprises*, et des licences *Langues étrangères appliquées*, *Economie-Gestion*. La formation ne rencontre pas de concurrence dans la région et par les aspects « conduite de projet touristiques et inter-culturalité », elle reste originale sur le territoire français. Cette formation s'exportera dans un avenir proche à l'Institut supérieur de management et d'entreprenariat de Bamako (Mali) et fait l'objet d'un projet de triple diplômation avec la Jade Hochschule, à Wilhelmshaven (Allemagne).

Synthèse de l'évaluation

Appréciation globale :

Le tourisme est une activité en plein essor qui représente un gisement d'emploi important à tous les niveaux. En Alsace, le secteur a besoin de se structurer pour participer à cet essor et développer de nouveaux pôles d'intérêt touristiques. La spécialité *Chef de projet touristique* répond au besoin de professionnels généralistes possédant une véritable culture de projet dans le domaine touristique. L'intention de former des cadres du tourisme ayant une vision « panoramique » de l'activité est intéressante mais les objectifs métiers « chefs de projets » ne semblent pas atteints. Les indicateurs de fonctionnement sont révélateurs d'un pilotage rigoureux et sont à l'image du dynamisme de l'équipe pédagogique, qui fait part d'une forte volonté d'ouverture sur l'Europe et l'international.

Grâce à une implication d'enseignants de différentes structures, la formation a réussi un bon ancrage dans l'offre de formation régionale, voire internationale, et bénéficie d'une bonne notoriété parmi tous les publics de L2, de DUT et de BTS. Depuis la création, les candidatures sont en augmentation et engendrent actuellement un taux de pression (candidatures/capacité d'accueil) de 7,7. La diversité du public, à la fois par ses origines géographiques et par les parcours amont, est une volonté affirmée de l'établissement. Le recrutement de qualité permet d'obtenir des effectifs de 24 étudiants et des taux de réussite très satisfaisants. Depuis 2008, la spécialité est proposée à l'apprentissage : après un départ timide, des actions de prospection ont permis d'augmenter le nombre d'apprentis à quatre dont une apprentie transfrontalière. L'ouverture d'une filière binationale à la prochaine rentrée va permettre de recruter dix étudiants français en plus, qui seront suivis par la Jade Hochschule de Wilhelmshaven.

Un suivi rigoureux des diplômés à six mois met en évidence une insertion professionnelle directe satisfaisante, avec, en moyenne, 72 % des diplômés en emploi et une durée moyenne de recherche comprise entre deux et trois mois. Les postes occupés sont liés à l'activité touristique mais souvent dans des fonctions commerciales ou d'accueil. Force est de constater que peu occupent des emplois à responsabilités et ne s'insèrent ni dans l'animation ni dans la conduite de projets. Un tel résultat doit donner à réfléchir sur le changement de la dénomination et sur les objectifs métiers. Les poursuites d'études sont en progression mais restent dans des proportions acceptables et peuvent se justifier par l'absence de parcours de niveau II dans ce domaine.

La formation a généré de nombreux partenariats durables, associant des professionnels du secteur public ainsi que des opérateurs privés. De la création de cette spécialité jusqu'à son fonctionnement actuel, l'implication des professionnels a été et est toujours importante et effective. Les professionnels participent aux recrutements, aux jurys, à l'accueil de stagiaires, à l'encadrement de projets tuteurés, aux évolutions de la formation lors du conseil de perfectionnement qui se réunit une fois par an. Les professionnels, au nombre de 17, issus d'une grande palette de métiers, interviennent dans 45 % des enseignements. Cependant, cette diversité et le nombre peuvent nuire à la cohérence des enseignements. Il n'existe pas de partenariats contractualisés avec le monde professionnel mais il faut souligner la mise en place de collaborations conventionnées avec des structures d'enseignements étrangers (Allemagne, Canada) pour l'échange de stagiaires, d'enseignants…

L'équipe pédagogique présente un déficit d'enseignants-chercheurs, ce qui peut mettre à mal la dimension universitaire de la formation. Par ailleurs, les contenus pédagogiques répondent à certaines recommandations du secteur touristique mais cette formation très large embrasse des domaines très divers, ce qui fait perdre de la cohérence à la formation et peut rendre illisible les métiers ciblés. Le changement d'intitulé proposé par les responsables est de bon aloi d'autant plus que la formation conduit plus à un niveau d'assistant plutôt que de chef de projet.

Points forts :

- La dimension transfrontalière et l'ouverture à l'internationale.
- La bonne insertion professionnelle.
- La forte implication des professionnels.
- Un pilotage rigoureux et une équipe dynamique.

Points faibles :

- Pas de partenariat contractualisé avec les professionnels.
- Peu d'enseignants-chercheurs.
- Un éparpillement des compétences métiers.

Recommandations pour l'établissement

Les responsables de la formation ont fait de sérieux efforts pour mettre la spécialité en adéquation avec le contexte économique et répondre aux demandes du secteur en renforçant, par exemple, l'acquisition de compétences linguistiques, de compétences transfrontalières, de compétences en ingénierie du tourisme… Mais il est recommandé d'éviter une trop grande dispersion, de ne pas trop multiplier les contenus et de recentrer la formation sur l'assistance à conduite de projet dans un champ plus circonscrit, ou dans plusieurs champs en créant des options selon les grands sous-secteurs du tourisme.

De manière similaire, la multiplication du nombre d'intervenants professionnels est un gage de richesse mais il faut veiller à ce que les enseignements ne se limitent pas à des conférences.

Il est conseillé d'impliquer davantage d'enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique pour garantir le caractère académique des la formation.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)			
	2007-2008	**2008-2009**	**2009-2010**
Nombre d'inscrits	24	25	26
Taux de réussite	100 %	88 %	88 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	17	36	19
Pourcentage d'inscrits venant de DUT	17	8	15
Pourcentage d'inscrits venant de BTS	54	40	50
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	100	84	88
Pourcentage d'inscrits en formation continue	0	12	8
Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation)	0	4	4
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	48	43	45
ENQUETES NATIONALES (à 30 mois)	**2006**	**2007**	**2008**
Taux de répondants à l'enquête		68 %	71 %
Pourcentage de diplômés en emploi (2)		77	82
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)		8	6
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)		8	12
ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION (à 6 mois)	**2008**	**2009**	**2010**
Taux de répondants à l'enquête	96 %	75 %	87 %
Pourcentage de diplômés en emploi (2)	83	61	71
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)	13	33	24
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)	4	6	5

(1) Données des trois dernières années (pour lesquelles on dispose du nombre d'inscrits et du taux de réussite), pourcentages arrondis à l'unité.

(2) Préciser l'année d'obtention du diplôme et combien de mois après cette obtention a été réalisée l'enquête, ceci pour chacune des trois dernières enquêtes nationales et de suivi propre.
Pourcentages calculés sur la base des diplômés ayant répondu aux enquêtes et arrondis à l'unité.

Observations de l'établissement

A ce jour, nous n'avons pas reçu de réponse de l'établissement.